Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et v...	12 000,00	6 706,67	5 293,33	7 693,33
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	11 539,74	3 973,17	7 566,57	9 052,38
Autres immobilisations corporelles	25 250,45	17 211,25	8 039,20	11 619,17
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	5 573 935,00		5 573 935,00	5 573 935,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				4 166,66
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**5 622 725,19**	**27 891,09**	**5 594 834,10**	**5 606 466,54**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 125 852,84		1 125 852,84	1 022 326,92
Autres créances	373 338,48		373 338,48	308 406,46
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	209 196,14		209 196,14	171 689,84
Charges constatées d'avance	42 385,20		42 385,20	34 917,07
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**1 750 772,66**		**1 750 772,66**	**1 537 340,29**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**7 373 497,85**	**27 891,09**	**7 345 606,76**	**7 143 806,83**

"certifiés conformes"

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital (dont versé...)	5 554 900,00	5 554 900,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	78 553,63	47 908,38
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	782 820,21	200 560,65
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 304,08	612 904,81
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**6 428 577,92**	**6 416 273,84**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	4 500,00	4 500,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	**4 500,00**	**4 500,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51,55	
Emprunts et dettes financières diverses	521 154,07	364 086,03
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 766,97	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 189,71	50 663,84
Dettes fiscales et sociales	293 366,54	308 283,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**912 528,84**	**723 032,99**
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**7 345 606,76**	**7 143 806,83**

Compte de résultat

Postes	2024 2025	2023 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	1 953 060,98	1 939 519,01
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 953 060,98**	**1 939 519,01**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	2 809,68	2 738,29
Autres produits	23,58	157,51
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 955 894,24**	**1 942 414,81**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 099 538,11	880 986,99
Impôts, taxes, et versements assimilés	21 351,22	53 901,64
Salaires et traitements	563 175,77	693 695,32
Charges sociales	214 069,49	208 157,91
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 465,78	9 780,43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9,12	875,32
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 905 609,49**	**1 847 397,61**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**50 284,75**	**95 017,20**
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	22,30	570 000,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	0,40	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**22,70**	**570 000,00**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 580,92	18 736,07
Différences négatives de change	13,95	1,75
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**19 594,87**	**18 737,82**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-19 572,17**	**551 262,18**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**30 712,58**	**646 279,38**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Postes	2024 2025	2023 2024
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 632,50	7 313,57
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**6 632,50**	**7 313,57**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-6 632,50**	**-7 313,57**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 776,00	26 061,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 955 916,94**	**2 512 414,81**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**1 943 612,86**	**1 899 510,00**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**12 304,08**	**612 904,81**

2NC

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 554 900 Euros
Siège social : 7 Place Léon Blum
75011 PARIS

*****
***

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

P C A Conseils
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

11, rue Laugier - 75017 PARIS - Téléphone : 01 42 12 94 94 – E.mail : pca@pca-conseils.com

2NC
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 554 900 Euros
Siège social : 7 Place Léon Blum
75011 PARIS

*****
***

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux associés de la société **2NC**,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2NC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels présentés et annexés au présent rapport, et qui font apparaître un total de bilan de 7 345 607 Euros et un résultat bénéficiaire de 12 304 Euros sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment sur le point suivant :

- La note « IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT » de l'annexe des comptes annuels mentionne les règles de valorisation des participations financières,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
le 10 février 2026

PCA Conseils, représentée par
Maxime OUANHON
Commissaire aux Comptes

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	12 000	6 707	5 293	7 693
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	11 540	3 973	7 567	9 052
Autres immobilisations corporelles	25 250	17 211	8 039	11 619
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	5 573 935		5 573 935	5 573 935
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				4 167
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**5 622 725**	**27 891**	**5 594 834**	**5 606 467**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 125 853		1 125 853	1 022 327
Autres créances	373 338		373 338	308 406
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	209 196		209 196	171 690
Charges constatées d'avance	42 385		42 385	34 917
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**1 750 773**		**1 750 773**	**1 537 340**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**7 373 498**	**27 891**	**7 345 607**	**7 143 807**

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital (dont versé...)	5 554 900	5 554 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	78 554	47 908
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	782 820	200 561
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 304	612 905
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**6 428 578**	**6 416 274**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	4 500	4 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	**4 500**	**4 500**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52	
Emprunts et dettes financières diverses	521 154	364 086
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 767	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 190	50 664
Dettes fiscales et sociales	293 367	308 283
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**912 529**	**723 033**
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**7 345 607**	**7 143 807**

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2024 2025	2023 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	1 953 061	1 939 519
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 953 061**	**1 939 519**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	2 810	2 738
Autres produits	24	158
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 955 894**	**1 942 415**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 099 538	880 987
Impôts, taxes, et versements assimilés	21 351	53 902
Salaires et traitements	563 176	693 695
Charges sociales	214 069	208 158
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 466	9 780
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9	875
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 905 609**	**1 847 398**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**50 285**	**95 017**
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	22	570 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**23**	**570 000**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 581	18 736
Différences négatives de change	14	2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**19 595**	**18 738**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-19 572**	**551 262**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**30 713**	**646 279**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Postes	2024 2025	2023 2024
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 633	7 314
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**6 633**	**7 314**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-6 633**	**-7 314**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 776	26 061
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 955 917**	**2 512 415**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**1 943 613**	**1 899 510**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**12 304**	**612 905**

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l’annexe

L’exercice comptable clos le **30/09/2025** a une durée de **12** mois.
L’exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/10/2023** à **30/09/2024**.
Le total du bilan de l’exercice avant affectation du résultat est de **7 345 606,76 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **12 304,08 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Le test de dépréciation réalisé sur l'unité (GROUPE WEL + HARMONIE) ne fait pas apparaitre de dépréciation à comptabiliser.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	12 000			12 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	11 540			11 540
Autres immobilisations corporelles	25 250			25 250
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 167			
Autres immobilisations financières	5 573 935			5 573 935

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	4 307	2 400		6 707
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	2 487	1 486		3 973
Autres	13 631	3 580		17 211
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capital	Réserves & RAN avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
HARMONIE	10 000	198 318	100,00	10 000	10 000
GROUPE WEL	7 650	1 932 536	100,00	5 553 900	5 553 900
FC PARTNERS	11 150	2 247	90,00	10 035	10 035
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au §A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au §B					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	**28 800**	**2 133 101**		**5 573 935**	**5 573 935**

Rubriques	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
HARMONIE	-297 930		1 393 754	4 309	
GROUPE WEL	518 371		5 071 439	-469 527	
FC PARTNERS			-24 348	-3 325	
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au §A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au §B					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	**220 441**		**6 440 845**	**-468 543**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	1 125 853	1 125 853		
Personnel et comptes rattachés	27 542	27 542		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	1 261	1 261		
Impôts sur les bénéfices	10 575	10 575		
TVA	35 965	35 965		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	297 930	297 930		
Débiteurs divers	66	66		
Charges constatées d'avance	42 385	42 385		
TOTAL	**1 541 577**	**1 541 577**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	42 385	
TOTAL	**42 385**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	555 490	10,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	555 490	10,00

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)	5 554 900				5 554 900
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	47 908			30 645	78 554
Autres réserves	200 561			582 260	782 820
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	612 905	12 304		-612 905	12 304
TOTAL	**6 416 274**	**12 304**			**6 428 578**

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	À la clôture de l'exercice
Litiges	4 500			4 500

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	52	52		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	80 190	80 190		
Personnel et comptes rattachés	40 907	40 907		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	25 986	25 986		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	211 558	211 558		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 915	14 915		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	521 154	521 154		
Autres dettes	17 767	17 767		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**912 529**	**912 529**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	2 783			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	1 953 061		1 953 061
TOTAL	**1 953 061**		**1 953 061**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	14 434	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	19 594	
Personnel - Autres charges à payer	-26 417	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	7 046	
État - Charges à payer	14 117	
TOTAL	**28 775**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	164 632	
Organismes sociaux - Produits à recevoir		
TOTAL	**164 632**	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5000 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

Opérations et engagements envers les organes d’administration de direction ou de surveillance

Rémunération au titre des fonctions

La direction a fait le choix de ne pas fournir l’information de la rémunération car cela reviendrait à indiquer la rémunération individuelle des dirigeants.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	5	1	6
Non-cadres	1	1	2
Employés			

2NC
Société à responsabilité limitée au capital social de 5.554.900 euros
Siège social : 7, place Léon Blum - 75011 Paris
RCS PARIS 841 053 812

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2026

Le 31 mars 2026 à 12 heures, les associés se sont réunis au siège en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Charles SITRUK, propriétaire de deux cent soixante-dix-huit mille cent huit parts
  ci.....278 108 parts
- Madame Nejma KILANI ép. SITRUK, propriétaire de deux cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-deux parts
  ci.....277 382 parts

Total des parts des associés présents : 555 490 parts sur les 555 490 parts composant le capital social.

La société PCA Conseils, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Charles SITRUK préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la gérance ;
- Les rapports du Commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2025.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion sur l'activité de la Société au 30 septembre 2025**
- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et quitus à la gérance**
- **Affectation du résultat**
- **Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation de ces conventions**

- **Ratification de la rémunération de Madame Nejma SITRUK, de la prise en charge des cotisations sociales et du remboursement des frais**
- **Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités**

Puis, le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes annuels de l'exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 12.304,08 euros.

Elle approuve également le montant des dépenses non déductibles du résultat fiscal qui s'élèvent à 40.025 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12.304,08 euros de la manière suivante :

- La somme de 615,21 euros au compte « **Réserve légale** », lequel compte sera porté à la somme de 79.168,84 euros
- La somme de 11.688,87 euros au compte « **Autres réserves** », lequel compte sera porté à la somme de 794.509,08 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividendes	Abattement
30 septembre 2022	150.000 €	Oui
30 septembre 2023	420.000 €	Oui
30 septembre 2024	Néant	N/A

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes visant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de Madame Nejma SITRUK, la prise en charge par la société des cotisations sociales personnelles tant facultatives qu'obligatoires liées auxdites rémunérations ainsi que les remboursements de frais afférents à l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés présents.

Charles SITRUK *Gérant & associé*	PO
Nejma KILANI ép. SITRUK *Associée*	PO